

6€

C'EST PAS NÉGOCIABLE

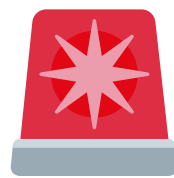
*L'administration
ment pour ne pas
nous payer nos
majorations de nuit*

***L'HEURE EST À LA
MOBILISATION !***





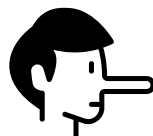
Alerte trahison



Suite à notre grève du 15 avril, nous avons obtenu une augmentation de 6€ par heures de nuit.

La CGT ville de Lyon a été informée que l'administration n'avait pas l'intention de tenir sa promesse.

l'administration ment



Les arguments avancés pour revenir sur cet engagement se basent sur une interprétation fantaisiste de nos cycles de travail. Notre cycle de travail serait ainsi *“réparti de 9h à 12h54 et de 13h36 à 17h30”*. De plus, nous apprenons dans le même mail que *“les interventions réalisées en soirée relèvent donc de travaux exceptionnels”*.

6€ c'est notre droit !



Cette augmentation avait été obtenue pour tous les agents de la ville de Lyon, grâce à la mobilisation de la CGT. Son application n'a pas de lien avec notre régime RTT ou notre règlement intérieur. L'administration préfère mentir plutôt que d'appliquer la délibération du conseil municipal de mars 2024.

Une seule solution : la mobilisation !
Un préavis de grève est déposé

Les agents sont couverts par un préavis de grève à partir du 29 octobre, avec un temps fort de la mobilisation fixé au 31 décembre 2025.



Je m'inscris à
l'information syndicale

